

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2014

1. AMENAGEMENT ENTREES DE BOURG –LIAISONS PIETONNES- ET JARDIN :

En complément des aides apportées par l'Etat et le Département, la Commune sollicite une aide au titre de la réserve parlementaire de l'Assemblée Nationale.

2. INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL.

Suite au récent renouvellement de l'assemblée, le CM décide, 13 voix pour et 2 abstentions, d'accorder « l'indemnité de Conseil » au taux de 100% à Monsieur le Receveur Municipal.

3. COMMUNAUTE DE COMMUNES : Désignation de délégués Commission Locales d'Evaluation des Charges Transférées :

Désignation reportée au Conseil de juin.

4. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :

A compter du 01 juillet 2014 un poste d'adjoint administratif Principal de 2^{ème} classe est créé en remplacement d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe.

QUESTIONS DIVERSES

➤ **Commission Intercommunale des Impôts directs :** Le CM désigne 2 titulaires et 2 suppléants.

➤ **Comptes rendus :**

- Mise en place du Conseil d'Administration du SIESS et vote du budget, la participation communale aux fournitures scolaires sera mise à l'ordre du jour du CM de juin,
- Mise en place du Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères,

➤ **Agence Postale Communale :**

Une réunion d'information a permis à l'agent communal d'apprendre que l'Agence Postale Communale était la deuxième du département en terme de vente.

La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le mercredi 18 juin 2014 à 19 h 30 à la Mairie de MEAULNE.

